



- Légende - PA4**
- Périmètre d'aménagement
 - Voie - Revêtement spécifique défini dans le programme des travaux (PAB-1)
 - Aire de réputation
 - Cheminement doux - Revêtement spécifique défini dans le programme des travaux (PAB-1)
 - Engazonnement
 - Espace privatif paysager
 - Lots libres
 - Zone constructible
 - Recul à 3m
 - Recul à 5m
 - Recul à 10m
 - Accès privatif + stationnement position recommandée
 - Stationnement visiteur
 - Coffret technique
 - Candélabre
 - Projet d'arbres ou plantations d'essences compatibles avec l'environnement local à planter (à la charge de l'aménageur) (position indicative)
 - Arbre isolé, si possible à préserver. En cas de suppression, à remplacer par des plantations d'essences compatibles avec l'environnement local (à la charge de l'acquéreur)
 - Potelet bois

Aire de réputation
conteneurs roulants
- 1 bac pour les OM
- 1 bac pour les emballages recyclables
- 1 bac pour le papier
- 1 bac pour le verre

Vu pour être annexé à votre arrêté de
19 JUIN 2015
Pour le Maire
Jacques GAUTIER
Adjoint Délégué à l'Urbanisme

Les Villas de la Pinède
Commune de :
LA TRANCHE SUR MER (85)
Adresse :
Avenue de l'Atlantique
Cadastre :
Section ZW n°722

Plan de composition d'ensemble du projet

Indice	Modifications
1	Réalisation

PA4
Date
24/04/2015

Dossier : 14306-PA
Echelle : 1/500
Responsable : E. LEFEVRE
Conception : M. BILLON
Dessin : M. BERGER
Travaux : M. BRISSEAU

Maître d'ouvrage
Les Villas de la Pinède
SAS Les Villas de la Pinède
lesvillasdelapinede@gmail.com
&
M et Mme BREVIERE

Maître d'oeuvre
AGEIS
AMÉNAGEMENT
BUREAU D'ÉTUDES
18, Rue de la Planchonnais
44981 SAINTE LUCE SUR LOIRE Cedex BP 98 119
Tél: 02.51.85.02.03
info@ageis-ge.fr
www.ageis-ge.fr

COURRIER "ARRIVÉE"
Le **04 MAI 2015**